



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et
du Patrimoine du TARN
Architecte des Bâtiments de France

A

Monsieur le Président de la Communauté des
Communes Centre Tarn
Service urbanisme
2 bis boulevard Carnot
81120 Réalmont

Affaire suivie par : Romane MAZZIERI
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine du Tarn
Tél. : 05 63 45 60.77

 romane.mazzieri@culture.gouv.fr
Réf : PG/RM/2025.18

Albi, le 16/04/2025

Objet : Révision PLUI de la la Communauté des Communes Centre Tarn

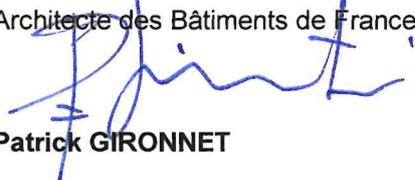
Monsieur le Président

La révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Centre Tarn concerne le renouvellement et l'extension de la carrière du Rivet à Montredon-Labessonnié.

Les secteurs concernés par cette modification ne sont pas situés dans des espaces protégés (secteur ABF).

Cette révision ne fait pas l'objet de remarque particulière de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Veuillez croire Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le chef de l'Unité Départementale
de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn
Architecte et Urbaniste en Chef de l'Etat
Architecte des Bâtiments de France


Patrick GIRONNET